

11 décembre 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration à la presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'issue de la remise du rapport de la commission de réflexion sur l'application du principe de la laïcité dans la République, Paris le 11 décembre 2003.

Je viens de recevoir M. Bernard STASI et les membres de sa Commission. Ils m'ont apporté leurs conclusions. Et je voudrais tout d'abord rendre hommage à la qualité exceptionnelle des travaux qui ont été conduits par la Commission, et qui ont débouché sur des propositions quasiment unanimes.

Je vais maintenant, bien entendu, étudier de façon approfondie les propositions qui sont faites et le Rapport qui a été élaboré, comme je l'ai fait d'ailleurs pour la mission de l'Assemblée Nationale, de même que pour les prises de position des partis politiques, des autorités religieuses ou des représentants des grands courants de pensée.

Et puis, après m'être entretenu avec le Premier ministre, je ferai connaître ma position le 17 décembre prochain.

Mais d'ores et déjà, je voudrais vous dire que ce qui me guidera dans ma position, c'est le respect des principes républicains et c'est aussi l'exigence de l'unité nationale et du rassemblement des Français.

L'objectif, c'est de garantir à chacun sa liberté avec pour seule limite le respect de la règle commune, et de garantir aussi à tous les Français l'égalité des chances, de pouvoir vivre avec l'égalité des chances, et ceci quels que soient son origine, sa religion, ou son sexe.

Je vous remercie.